

La FNCCR lance un AMI pour accompagner les territoires dans leur démarche Energie/climat

[Institutionnels](#)

A l'occasion du congrès organisé à Besançon sur la Territorialisation de la transition écologique, la FNCCR a annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt. En partenariat avec [Efficacity](#), la FNCCR souhaite accompagner les syndicats d'énergie et les intercommunalités à concevoir une stratégie énergétique et GES opérationnelle, à dimensionner et à optimiser leur programme d'actions et à piloter sa mise en oeuvre.

[PDF \(155 Ko\)](#)

[Télécharger](#)



COMMUNIQUE DE PRESSE - 8 juillet 2024

Accompagner les territoires dans leur démarche Energie/climat

Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt de la FNCCR et de l'Institut Efficacity auprès des intercommunalités (Syndicats et EPCI)

A l'occasion du congrès organisé à Besançon sur la Territorialisation de la transition écologique, la FNCCR a annoncé le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt. En partenariat avec Efficacity, la FNCCR souhaite accompagner les syndicats d'énergie et les intercommunalités à concevoir une stratégie énergétique et GES opérationnelle, à dimensionner et à optimiser leur programme d'actions et à piloter sa mise en oeuvre. L'objectif est d'apporter aux collectivités une aide à la décision et à l'arbitrage politique, à travers des livrables opérationnels, cofinancés par l'Institut Efficacity, d'enrichir les outils et expertises mis à disposition des collectivités & des syndicats et de contribuer à un chantier national de la mise au point d'une méthode de référence sur le volet atténuation des plans climat.

Calendrier de l'AMI : juillet-octobre 2024, étude des dossiers au 31 de l'eau, démarrage des missions 2024/début 2025

Qui pourra candidater ? Syndicats et EPCI engagés dans une planification intercommunale (PCAET, SCOT-AEC, SDE...) : élaborations, révisions, études d'approfondissement

Quels livrables ? Etudes et analyses des impacts énergie-climat des plans et politiques territoriales, aux différentes étapes : diagnostics thématiques, trajectoires, évaluations d'impact et optimisation des plans d'actions, indicateurs de suivi

Un cofinancement Efficacity De 40 à 65%

Quel reste à charge du territoire ? Environ de 30.000€ HT à 30.000 € HT par structure

Dominique Ramard, Président du Sde 22 et de la commission EnR/ MDE au sein de la FNCCR : « La FNCCR lance un AMI pour accompagner les territoires dans l'élaboration des trajectoires d'atténuation énergie/climat afin notamment de contribuer à une meilleure connaissance des